

1. *Débitrice:* **Lavy SA**, 1530 **Payerne**

2. *Remarques:* A vous tiers intéressés.

Le président du Tribunal de l'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois statuera en son audience du mardi 20 août 2002, à 10.45 h., à Yverdon-les-Bains, Tribunal d'arrondissement, rue des Moulins 8, pour voir statuer sur l'homologation du concordat proposé à ses créanciers par Lavy SA. Les créanciers qui entendent s'opposer à l'homologation doivent se présenter à cette audience ou se déterminer par écrit avant celle-ci.

Le président: Philippe Colelough

Tribunal d'arrondissement de la Broye
1401 Yverdon-les-Bains

(00518150)